

KLARSEN SA
Rapport du commissaire aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2023



KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes sociaux
Exercice clos le 31 décembre 2023



KLARSEN SA

1 cours Xavier Arnozan
33000 BORDEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KLARSEN SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Aucentur

SARL au capital de 10 000 euros – 490 939 295 R.C.S Bordeaux – 19-21 rue de Commandant Cousteau 33100 Bordeaux
Société de commissariat aux comptes inscrite à la CRCC de Grande Aquitaine

N° TVA intracommunautaire : FR64490939295

Tél : 05 56 97 77 76

bordeaux@aucentur.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société présente à l'actif de son bilan des immobilisations incorporelles d'une valeur brute de 4 749 282 euros telles que présentées en page 12 de l'annexe. La méthode de valorisation de ces immobilisations est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.2 de la page 9 de l'annexe.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative aux estimations comptables et dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.



Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de -certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 24 avril 2024

AUCENTUR

Commissaire aux comptes

Laurence VERSAILLE

Commissaire aux comptes, inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Grande Aquitaine



Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes**Bilan Actif**

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 024 365	828 360	196 006	228 301
	Fonds commercial (1)	1 973 394	1 973 394		700 000
	Autres immobilisations incorporelles	1 751 523	466 054	1 285 468	1 155 764
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	32 978	30 763	2 216	3 547
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	2 077 172		2 077 172	67	
Créances rattachées à des participations	760 008	760 008		13 059	
Autres titres immobilisés	8 602		8 602	8 602	
Prêts					
Autres immobilisations financières	55 000		55 000	55 000	
	TOTAL (II)	7 683 043	4 058 579	3 624 464	2 164 341
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 403 494	217 785	1 185 709	1 057 387
	Autres créances	609 104		609 104	764 678
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	45 529		45 529	17 944	
DISPONIBILITES	245 132		245 132	383 846	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	7 625		7 625	6 245
	TOTAL (III)	2 310 883	217 785	2 093 098	2 230 100
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)	32 845		32 845	21 039	
TOTAL ACTIF (I à VI)		10 026 770	4 276 363	5 750 407	4 415 480

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

760 008

498 839

804 402

843 732

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	662 718	662 718
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	12 630 353	12 630 353
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	66 272	66 272
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 794 874	4 794 874
	Report à nouveau	(21 033 203)	(21 377 659)
	Résultat de l'exercice	3 523 447	344 456
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	6 686		
	Total des capitaux propres	651 147	(2 878 986)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		9 342
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		9 342
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 106	429
	Emprunts et dettes financières divers (3)	312 471	30 662
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 345	655 895
	Dettes fiscales et sociales	306 007	312 879
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 845 718	6 256 573	
Produits constatés d'avance (1)		16 805	
	Total des dettes	5 090 646	7 273 243
	Ecarts de conversion passif	8 613	11 881
	TOTAL PASSIF	5 750 407	4 415 480
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 523 446,98	344 456,22
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 273 095	1 133 880
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1 106	429
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/12/2023		31/12/2022	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	104 427	6,05	112 811	6,30
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 622 192	93,95	1 679 078	93,70
	Montant net du chiffre d'affaires	1 726 619	100,00	1 791 889	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée	92 451	5,35	84 509	4,72
	Subventions d'exploitation	1 500	0,09	6 000	0,33
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	9 543	0,55	5 333	0,30
Autres produits	113	0,01	1 296	0,07	
	Total des produits d'exploitation	1 830 226	106,00	1 889 027	105,42
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	617	0,04		
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements	5 200	0,30	8 846	0,49
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	973 255	56,37	1 040 640	58,08
	Impôts, taxes et versements assimilés	8 197	0,47	16 259	0,91
	Salaires et traitements	401 151	23,23	256 336	14,31
	Charges sociales du personnel	123 656	7,16	74 145	4,14
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	163 522	9,47	135 537	7,56
Autres charges	9 676	0,56	6 630	0,37	
	Total des charges d'exploitation	1 685 274	97,61	1 538 393	85,85
	RESULTAT D'EXPLOITATION	144 952	8,40	350 634	19,57
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 620	0,33	3 953	0,22
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges	12 234	0,71	2 953	0,16
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	17 854	1,03	6 906	0,39
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			7 993	0,45
	Intérêts et charges assimilées (4)	50 968	2,95	663	0,04
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	50 968	2,95	8 656	0,48
	RESULTAT FINANCIER	(33 114)	-1,92	(1 749)	-0,10
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	111 838	6,48	348 885	19,47
	Total des produits exceptionnels	7 330 778	424,57	3 777	0,21
	Total des charges exceptionnelles	3 919 168	226,99	8 206	0,46
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 411 609	197,59	(4 429)	-0,25
	PARTICIPATION DES SALARIES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES				
	TOTAL DES PRODUITS	9 178 858	531,61	1 899 710	106,02
	TOTAL DES CHARGES	5 655 411	327,54	1 555 254	86,79
	RESULTAT DE L'EXERCICE	3 523 447	204,07	344 456	19,22

Annexe des comptes annuels

ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2023** dont le total est de **5 750 407** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **3 523 447** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2023** au **31/12/2023**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1. Référentiel comptable

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC N°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice

La société KLARSEN avait demandé et obtenu une procédure de sauvegarde en date du 5 juillet 2017. La sortie anticipée de la procédure de sauvegarde a été acceptée le 16 mai 2018 et le plan de sauvegarde a été arrêté sur une durée de 96 mois. La procédure de sauvegarde a été convertie en procédure de redressement judiciaire le 25 avril 2019.

Le plan de continuation de la société a été intégralement accepté par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 9 décembre 2020.

La quatrième échéance du plan de redressement a été réglée par anticipation le 23 novembre 2023 pour 308 K€ A l'issue de cette échéance une partie des créanciers avaient accepté un abandon de 80% de leur créance qui a été constaté pour un montant de 3 374 K€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1.2. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant

1.3. Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

2. Détail des postes du bilan et du compte de résultat

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciel	1 à 5 ans
- Sites internet	1 à 3 ans
- Jeux	3 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles	1 an
- Travaux d'aménagement	1 à 9 ans
- AAI divers	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2.2. Immobilisations incorporelles

Le poste fonds commercial présent au bilan correspond à l'achat du fonds de commerce ACTIPLAY par la société ACTIPLAY MONTPELLIER le 05/12/2011.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous estimons que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Chaque année, un test de valeur est réalisé et les éventuelles dépréciations constatées.

Une dépréciation a été constaté pour un montant de 1 008 K€ au 31/12/2018, provision maintenue depuis cette date.

Les immobilisations incorporelles comprennent également des fichiers acquis pour un montant de 1 751 K€ en valeur brute. Chaque année, un test de valeur est engagé et ces fichiers sont évalués par référence au revenu moyen par utilisateur (ARPU). Aucune perte de valeur n'est à constater à la clôture de l'exercice.

2.3. Immobilisations développées en interne

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées par la SA KLARSEN regroupent les frais de développement des différents projets liés notamment à l'exploitation de logiciels et de jeux. La valorisation des différents projets est affectuée à leur coût interne. Une immobilisation incorporelle identifiable générée en interne résultant du développement d'un projet interne est comptabilisée à l'actif du bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- faisabilité technique du projet;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- la capacité à mettre en service ou à la vendre l'immobilisation incorporelle;
- la probabilité de générer des avantages économiques futurs;
- la disponibilité de ressources techniques et financières pour achever le développement du projet;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

ANNEXE - Elément 1

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le montant net à la clôture des immobilisations générées en interne s'élève à 174 K€

2.4. Tableau des immobilisations et amortissements

Cf page 12 et 13

2.5. Participations, autres titres immobilisés valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.7. Tableau des créances et dettes par échéance

Cf page 15

2.8. Capital

Le capital social se compose de 3 313 592 actions.

2.9. Engagements de retraite

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite ne sont pas provisionnés dans les comptes sociaux. Ils ont été provisionnés dans les comptes consolidés, conformément au règlement ANC n°2020-01, pour un montant total au 31/12/2023 de 9 K€ charges sociales comprises.

La méthode de calcul des engagements retraites utilisées est la méthode rétrospective en droits proratisés temporis. Les paramètres de calcul retenus sont les suivants :

- ° départ volontaire à l'âge de 67 ans
- ° progression des salaires de 1% par an
- ° rotation forte du personnel
- ° probabilité de survie à l'âge de la retraite
- ° taux d'actualisation de 3.17 %

2.10. Provisions

Les provisions pour risques ont été reprises en totalité au 31 décembre 2023 pour 9 K€

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3. Engagement hors bilan donnés et reçus

Dans le cadre du financement de l'acquisition du site Jeux.com, les emprunts ont été couverts par les garanties suivantes :

- Emprunt BPI France (ex OSEO) de 1 100 K€:

° retenue de garantie versée de 55 K€ remboursable à la fin du contrat

° contrat d'assurance décès-invalidité de Julien PARROU au profit de BPI France (ex OSEO) pour 1 100 K€

Au 31/12/2023, le montant restant dû à la BPI couvert par ces garanties est de 155 K€ compris dans le plan de redressement classé en "Autres dettes".

4. Autres informations

La société KLARSEN est la société mère d'un groupe consolidé regroupant 4 sociétés.

4.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pour l'exercice se sont élevés à 12 542 €

4.2. Membres des organes d'administration et de direction

L'information sur la rémunération des dirigeants n'est pas mentionnée car cette information aurait pour effet de renseigner une donnée individuelle.

4.3. Partie liées

Les seules parties liées sont des filiales détenues à 100% et donc aucune information n'est à mentionner à ce titre.

4.4. Effectif moyen

L'effectif moyen du personnel est de 8 salariés.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	8 848 116		222 156		4 320 989	4 749 282
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 848 116		222 156		4 320 989	4 749 282
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	182 198		1 482		150 702	32 978
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 198		1 482		150 702	32 978
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	804 469		2 077 105		44 395	2 837 180
Autres titres immobilisés	8 602					8 602
Prêts et autres immobilisations financières	55 000					55 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	868 071		2 077 105		44 395	2 900 782
TOTAL	9 898 385		2 300 743		4 516 086	7 683 043

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 958 554	123 032	787 173	1 294 414
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 958 554	123 032	787 173	1 294 414
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	178 651	2 814	150 702	30 763
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178 651	2 814	150 702	30 763
TOTAL	2 137 205	125 846	937 875	1 325 177

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	6 686						6 686
TOTAL	6 686						6 686
TOTAL GENERAL NON VENTILE			6 686				6 686

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires		6 686		6 686
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES		6 686		6 686
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	342		342	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	9 000		9 000		
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 342		9 342	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	4 805 496		2 832 102	1 973 394
		791 343		31 335	760 008
		184 377	37 676	4 268	217 785
		11 893		11 893	
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	5 793 108	37 676	2 879 598	2 951 187
TOTAL GENERAL		5 802 450	44 362	2 888 940	2 957 873

Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	37 676	4 268 12 234 2 872 437
----------------------------	---	--------	------------------------------

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	760 008	760 008	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	55 000		55 000
	Clients douteux ou litigieux	237 227		237 227
	Autres créances clients	1 166 267	1 166 267	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	166 724	105 112	61 612
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	442 380	242 380	200 000
Charges constatées d'avances	7 625	7 625		
	TOTAL DES CREANCES	2 835 230	2 281 391	553 839
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 106	1 106		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	625 345	625 345		
	Personnel et comptes rattachés	32 230	32 230		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 549	91 044	13 505	
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	167 503	151 245	16 258	
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 725	1 725		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	312 471	312 471		
Autres dettes	3 845 718	1 057 930	1 576 588	1 211 200	
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	5 090 646	2 273 095	1 606 351	1 211 200
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		844 268
Autres créances clients		658 674
<i>CLIENTS FAE</i>	658 674	
Autres créances		185 594
<i>DEBIT.CRED.DIV.PROD.A REC</i>	167 119	
<i>DIVERS PRODUITS A RECEVOIR</i>	144	
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	18 332	

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		578 736
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 106
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	1 106	
Emprunts et dettes financières divers		613
<i>C/C INTERETS COURUS</i>	613	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		490 342
<i>FNP CHARGES VARIABLES</i>	401 679	
<i>FOURNIS FNP CHARGES CANADA</i>	4	
<i>FNP CHARGES FIXES</i>	88 659	
Dettes fiscales et sociales		37 130
<i>CONGES ET PRIMES DE VACANCES A PAYER</i>	27 999	
<i>ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.</i>	8 476	
<i>ETAT AUTRES CH. A PAYER</i>	67	
<i>CAP TAXE APPRENTISSAGE</i>	354	
<i>CAP FORMATION</i>	180	
<i>CAP ADESATT</i>	54	
Autres dettes		49 545
<i>CLIENTS AVOIRS A ETABLIR</i>	386	
<i>INTERETS COURUS CREDIT VENDEUR</i>	49 159	

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			7 625
Charges exercice N+1		7 625	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			7 625

--

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Produits et Charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION ET MISE AU REBUT IMMOBILISATIONS	3 533 816	400 000
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	6 686	
HONORAIRES PROCEDURE REDRESSEMENT	6 770	
CONDAMNATION PRUD'HOMMALES	18 333	177 119
REPRISE DE PROVISION		2 863 437
ABANDON ET SOLDE PLAN DE REDRESSEMENT	348 829	3 890 222
DIVERS CHARGES ET PRODUITS	4 734	
Totalisation	3 919 168	7 330 778

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 313 592,00	0,2000	662 718,40
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 313 592,00	0,2000	662 718,40

--

Document soumis au contrôle
du commissaire aux comptes

Filiales et participations

1/1

Etat exprimé en euros

31/12/2023

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STE CONCOURS MANIA CANADA INC.	67	(957 125)	100,00	67	67
SASU ITL INFORMATIQUE	500 000	1 308 906	100,00	2 077 105	2 077 105
2. Participations (10 à 50 %)					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
STE CONCOURS MANIA CANADA INC.					
SASU ITL INFORMATIQUE					
2. Participations (10 à 50 %)					
	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
	760 008		60 213	(110 920)	
			4 864 823	138 102	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					